

COMPTE RENDU REUNION DU 21 JUIN 2019

PLU : Présentation de la 1 ère phase et validation de la suite, en précisant les objectifs poursuivis comme corriger les erreurs matérielles, zonage A sur parcelle sans vocation agricole, modifier les prescriptions règlementaires, bâtiments pouvant changer de destination. Ouvrir la concertation avec les habitants, mise à disposition d'un registre ainsi qu'une mise en ligne sur site internet .Le conseil autorise M le Maire à signer le devis du bureau d'études Atelier Lignes ainsi que tout document nécessaire à la procédure.

DECI : Présentation de la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur la défense extérieure incendie. Le conseil émet un avis favorable et donne pouvoirs à Mr le Maire pour signer la convention.

Communauté de communes, choix du nombre d'élus pour la gouvernance de la communauté de communes en 2020. Après délibération le conseil a décidé de rester en représentation du droit commun comme déjà en cours.

Poste agent communal. Mr THIBERT Jérôme, agent communal aux espaces verts est reconduit dans son poste, donnant entière satisfaction dans ses taches. En parallèle, une externalisation de certaines missions sera organisés

Poste secrétariat de mairie : A compter du 1^{er} octobre Mme Delamare sera en retraite, aussi il convient d'étudier son remplacement. Le conseil émet un avis favorable pour établir une convention avec le Centre de gestion d'adhésion au service mission temporaire pour mise à disposition d'agent et laisse tous pouvoirs au maire pour signer les documents.

Projet éolien : Dans un précédente réunion Monsieur le Maire avait présenté au conseil un projet éolien . Le conseil émet un avis favorable pour le lancement de l'étude de faisabilité sur la commune.

Exonération taxe aménagement : Le conseil municipal émet un avis favorable à l'exonération de taxes d'aménagement des abris de jardins soumis à déclaration préalable.

Ligne de trésorerie : Afin de pouvoir régler nos factures d'investissement et de percevoir nos subventions, tout en ayant une trésorerie , Monsieur le Maire a proposé au conseil une demande d'ouverture de ligne de trésorerie auprès du crédit agricole d'un montant de 30000€. Après délibération, le conseil émet un avis favorable et laisse tous pouvoirs au maire afin de signer les documents nécessaires.

Compte administratif du CCAS : Le conseil a approuvé le compte de gestion du CCAS établi par le receveur municipal et voté le compte administratif 2018. Le CCAS étant dissout, l'excédent sera réincorporé à l'excédent de la commune.

Motions de l'AMF : Monsieur le maire présente 2 motions soutenues et développées par l'AMF.

Agenda rural européen. Cette motion s'adresse à la mise en œuvre d'agenda rural européen. Il développe un dispositif financier permettant de rendre les territoires ruraux attractifs : développement économique, tourisme, services...

La culture au cœur du village : cette motion reconnaît l'importance en milieu rural et rappelle l'importance de son lien avec la jeunesse et l'école rurale et le charme de notre pays.

Ces 2 motions sont votées à l'unanimité
